



**Compte-rendu
Conseil de l'ED du 03/05/2022
Salle des thèses MLR 001**

Étaient présents ou représentés

Mme Béatrice COLLIGNON (**BC**), M. Raphaël ESTEVE (**RE**), M. Christian GENSBEITEL (**CG**) (*représentant Christelle LAHAYE*), M. Pierre SAUVANET (**PS**), M. Olivier DEVILLERS (**OD**), M. Pierre CHASSAIGNE (**PC**), Mme Pascale ANTOLIN (**PA**), M. Rémi CASTETS (**RC**), M. Laurent HOUSSAIS (**LH**), Mme Kamala MARIUS (**KM**) (*représentant David AMBROSETTI*), Mme Cécile CROCE (**CCR**), Mme Sandrine VAUCELLE (**SV**) (*représentant Laurence CHEVALIER*), Mme Florence BOULERIE (**FB**), Mme Leila OULKEBOUS (**LO**), M. Hugo MAZZERO (**HM**), Mme Océane SPINELLI SANCHEZ (**OSS**), Mme Chantal DUTHU (**CD**), M. Vincent FEUILLETTE (**VF**),

Étaient invités

Mme Nathalie JAECK (**NJ**), Mme Marie MELLAC (**MM**), Nicolas GUILLIOT (**NG**)

Étaient excusés

M. Urtxi ETXEBERRIA, Mme Kim-Sang ONG-VAN-CUNG, M. Gauvain SCHALCHLI, Mme Martine D'HERBECOURT, Mme Agnès VATICAN, Mme Cécile CARVAILLO

Étaient absents

M. Sébastien-Yves LAURENT, M. Laurent DUDYCH, M. Jean-Baptiste DE LA RIVIERE

Ordre du jour

1. Validation du procès-verbal du Conseil de l'Ecole Doctorale du 8 février 2022
2. Financement mobilité des doctorants/doctorantes
3. Présentation du dossier demandé pour les candidatures à un contrat doctoral
4. Points d'informations sur :
 - Concours ½ ATER et demandes de prolongement de financement des contrats doctoraux pour cause de COVID
 - Les Humanités en Entreprises
 - Demandes de dérogations en cours
5. Demandes à valider (documents en PJ)
 - a) demande d'encadrement de doctorants
 - Mohamed Dallel - Doctorante Pauline Claisse
Directeur de thèse : Rémy Chapoulie (ARCHEOSCIENCES BORDEAUX)
 - Rémy Bercovitz - Doctorante : Luca-Marie Beck
Directeur de thèse : Bernard Davasse (PASSAGES)
 - Hocine Aliouane - Doctorante : Maylis Leuret
Directrice de thèse : Béatrice Collignon (PASSAGES)
 - Sandrine Vaucelle - Doctorant : Mirwais Rahimi
Directrice de thèse : Agnès Berland-Berthon (PASSAGES)
 - b) Demande de rattachement à l'Ecole Doctorale
 - Sophie Le Floch (INRAE - Unité de Recherche « Environnement, Acteurs et Dynamiques Territoriales » - Bordeaux Cestas)
6. Questions diverses



BC ouvre la séance du Conseil.

Le **procès-verbal** du Conseil du 8 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

L'équipe administrative de l'Ecole Doctorale se présente individuellement.

CD demande aux membres du Conseil d'actualiser les adresses génériques des UR (derrière laquelle un EC de l'UR est rattaché) afin de permettre aux doctorants de joindre leur équipe de recherche plus facilement.

Contrats doctoraux (ANNEXE 1 mise à jour)

Début de la campagne le 9 mai 2022.

Rappel de la procédure par **BC** et présentation du dossier tel qu'il apparaît sur Apoflux.

Après discussion avec les membres du Conseil, des modifications sont apportées à la liste des pièces à fournir (nombre de caractères, curriculum-vitae, mention minimale, date limite de soutenance du master, suppression du calendrier).

La certification en langue française des contrats doctoraux est soumise aux votes (pour information, un niveau B2 est requis pour le régime général).

Le niveau C1 est **accepté à la majorité** (12 voix POUR - 4 CONTRE - 3 ABSTENTIONS).

BC rappelle également les modalités de sélection et l'attribution à ce jour de 13 contrats doctoraux + 1 contrat doctoral fléché handicap.

Pour rappel, les crédits handicap doctorat non attribués sont conservés à l'ED et utilisés pour faire du soutien aux doctorants fléchés handicap.

BC revient également sur le fonctionnement du financement des projets Région pour les nouveaux membres du Conseil.

Financement mobilité des doctorants/doctorantes

2 modalités :

- Aides financières tout au long de l'année, en co-financement avec les laboratoires.

- 2 campagnes de bourses à la mobilité (« longue » = au moins 15 jours, et internationale) en mai et en septembre. Montant de l'enveloppe : 5000 € (10 x 500 €).

Ces bourses peuvent être attribuées rétroactivement ce qui est reconnu par les doctorants comme un point positif, mais aussi problématique lorsqu'ils doivent avancer les frais sans garantie d'obtenir le financement.

BC souligne que l'attribution de ces financements se faisant au fil de l'eau, aucun budget prévisionnel n'est possible et le risque de ne plus avoir d'argent disponible pour les doctorants se déplaçant sur la fin de l'année est problématique. Elle estime que ce n'est pas très équitable.

Elle s'interroge sur la communication concernant ces bourses et estime qu'elle est insuffisante et que l'information ne circule pas suffisamment.

NJ partage cette opinion et rappelle que durant ces 2 dernières années le poste de dépenses n'a pas été pleinement utilisé. Elle informe les membres du Conseil qu'elle a proposé lors du Dialogue sur l'Orientations Budgétaire (DOG) une ligne spécifique supplémentaire de 50 000 € pour la mobilité



doctorale qui serait gérée par les UR. Il lui paraît nécessaire que chaque équipe présente à l'ensemble de ses doctorants sa méthode de financement d'une manière transparente et explicite.

Elle insiste sur le fait que l'argent supplémentaire n'a pas vocation à se substituer à ce que font l'ED et les UR mais plutôt pour repenser avec cette somme dédiée complémentaire les méthodes d'attribution.

A la remarque de **NJ** concernant la non consommation de l'enveloppe dédiée à l'aide aux doctorants **CD** rappelle que le financement des doctorants de l'ED dépend de l'activité des UR et dont les doctorants sont depuis 2 ans victimes de la crise sanitaire.

PA informe que les doctorants de l'UR CLIMAS disposent d'un forfait annuel mais elle se sent démunie devant les demandes importantes non budgétées par l'UR qui lui parviennent aujourd'hui. Elle ne peut pas les renseigner sur les modes de financement de l'ED.

BC souligne que si en amont elle avait un regard mieux éclairé sur les dépenses envisageables les sommes non engagées de l'ED pourraient être allouées à d'autres dépenses d'ordre scientifique

NJ propose d'adresser à tous la fiche que le CEMMC a rédigée pour expliquer le mode de financement de chaque doctorant de leur UR et rappelle sa demande de budget supplémentaire.

Des UR rapportent leur expérience.

PA souligne que les doctorants qui demandent des financements sont déjà des doctorants financés pour faire leur thèse. Elle suggère de réfléchir ensemble sur ce sujet.

BC rappelle que le Ministère nous incite à ne prendre que des doctorants financés mais si nous voulons faire différemment, nous devons nous interroger sur le fait que les crédits de l'ED pourraient être éventuellement alloués à ces doctorants non financés. Elle profite de cette réflexion pour attirer l'attention sur le cas des ATER montant dont le sujet sera abordé lors d'un prochain conseil.

Points d'information

- les ½ ATER et les prolongations du financement des contrats doctoraux suite au COVID (voir état dans tableau ci-dessous) ;
- Les Humanités en Entreprises : très peu de doctorants se sont déclarés (2 groupes de 3), deux sujets proposés par les entreprises seront présentés le 20 mai après-midi ;
- les demandes de dérogation en cours : date limite des dépôts de dossier le 2 juin, penser à réunir les comités de suivi de thèse.



Situation ½ ATER et prolongation financement doctorants contractuels

DEMI-ATER

BALBIN-ESTANGUET Tom	
BELTRAN Laure	
BESSONNET Jodie- Lou	
DELOBEL Manon	
DETCHEVERRY Thomas	
JAEHNERT Guillaume	
MAZZERO Hugo	
NARO Manon	
SASPORTES Aurore	
SERGUES Victor	
URASOKO Rie	En attente confirmation

Prolongation contrat doctoral

DO PRADO TEIXEIRA COL Mathilde	8 mois
GHACHEM Bechir	3 mois
SPINELLI Océane	12 mois
TAFFIN Ninon	9 mois

Demandes d'encadrement de doctorants

- Mohamed Dallel - Doctorante Pauline Claisse - Directeur de thèse : Rémy Chapoulie (**ARCHEOSCIENCES BORDEAUX**)

Le dossier étant incomplet, il sera étudié lors d'un prochain Conseil.

D'autre part, il sera demandé d'expliciter cette tri-direction.

BC présente les trois demandes portées par l'équipe PASSAGES :

-Rémy Bercovitz - Doctorante : Luca-Marie Beck - Directeur de thèse : Bernard Davasse
acceptée à l'unanimité

-Hocine Aliouane - Doctorante : Maylis Leuret - Directrice de thèse : Béatrice Collignon
acceptée à la majorité (15 voix POUR - 1 ABSTENTION)

-Sandrine Vaucelle - Doctorant : Mirwais Rahimi - Directrice de thèse : Agnès Berland-Berthon
acceptée à l'unanimité

Demande de rattachement à l'ED de Sophie Le Floch

BC présente la demande qui est **acceptée à l'unanimité**.

Avant d'ajourner la séance, **BC** rappelle les trois prochaines dates à retenir au mois de mai :

- groupe de travail sur les formations le mercredi 4 mai, de 14h à 16h30,
- audition des contrats doctoraux handicap le mardi 17 mai,
- Conseil de l'ED le mardi 24 mai, de 10h30 à 12h30.